

DEMANDE D'ABATTAGE FRÊNE DE 15 CM ET PLUS DE DIAMÈTRE MESURÉ À 1,4 M DU SOL

Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la ville de Montréal (15-040)

Le présent formulaire dûment rempli et accompagné des renseignements et des documents à l'appui peuvent être transmis :

Les demandes incomplètes seront traitées après réception de l'information et/ou des documents manquant.

- 1) par courriel à permis.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca ou
- 2) en personne à la mairie d'arrondissement située 13665 boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds
- 3) par la poste adressé à Division construction et occupation, Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 13665 boul. de Pierrefonds, Pierrefonds, H9A 2Z4

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

| Nom/titre | Adresse et code postal | N° |
|--|------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Mandataire (avec procuration) | | Tél. : |
| _____ | | Autre : |
| Nom | Courriel : | |

EMPLACEMENT VISÉ

| | | |
|---------------------------|----------------|-----------------|
| Adresse de la propriété : | ET / OU | Numéro de lot : |
|---------------------------|----------------|-----------------|

JUSTIFICATION ET DOCUMENTATION

- Il est mort ou dépérissant, dont 30% ou plus des branches sont mortes (abattage obligatoire dans un délai de 60 jours ou avant le 31 décembre)
- Il est affecté par une maladie ou un organisme ravageur de façon irréversible
 - démonstration de la présence d'un signe, diagnostic reconnu ou rapport démontrant que le frêne est affecté de façon irréversible par une personne versée en la matière et possédant des qualifications pertinentes (arboriculteur, ingénieur/technicien forestier, horticulteur, agronome, architecte paysagiste)
- Il présente un risque important pour la sécurité des personnes ou est susceptible de causer un dommage sérieux aux biens
- Il empêche la réalisation d'un projet de construction autorisé en vertu de la réglementation d'urbanisme applicable, sauf pour une enseigne publicitaire
- Commentaires _____

Documents à fournir

- Photo du frêne pour lequel le permis d'abattage est demandé
- Un plan permettant de situer l'emplacement du frêne sur la propriété
- Une déclaration des autres copropriétaires indiquant qu'ils consentent à l'abatte du frêne visé, le cas échéant

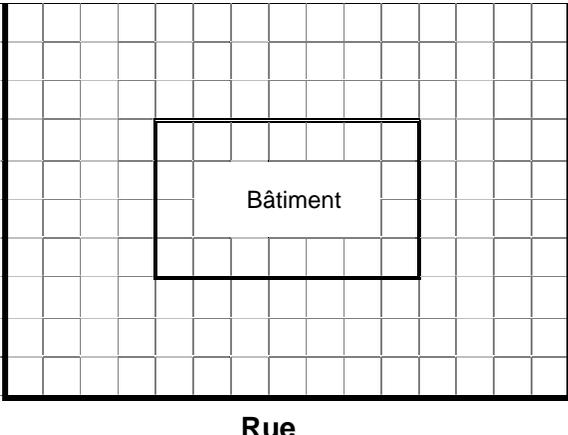
DÉCLARATION DES COPROPRIÉTAIRES

Nous, soussignés, copropriétaires, déclarons que nous consentons à l'abattage du/des frêne(s) visé(s) par la présente demande.

| | |
|-----------|-----------------|
| Nom _____ | Signature _____ |
| Nom _____ | Signature _____ |
| Nom _____ | Signature _____ |

DESCRIPTION ET CROQUIS DE LOCALISATION DE L'ARBRE OU DES ARBRES (NUMÉROTÉS)

N.B. : Une photocopie du certificat de localisation serait préférable, sinon, prendre soin d'indiquer précisément l'emplacement du frêne à abattre.

| | |
|--|--|
| <p>Bien identifier les arbres à abattre avant la visite de l'inspecteur</p> <p>Arbre no 1 : _____</p> <p>Arbre no 2 : _____</p> <p>Arbre no 3 : _____</p> <p>Arbre no 4 : _____</p> <p>Arbre no 5 : _____</p> <p>Arbre no 6 : _____</p> <p>Informations supplémentaires : _____</p> |  |
|--|--|

DÉCLARATION

Je, soussigné, déclare que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et autorise l'Arrondissement à faire toutes les vérifications nécessaires relatives à ma demande.

signature

Date